

L'efficacité des étiquettes de mise en garde sur l'alcool dans la réduction de la consommation d'alcool chez les femmes enceintes : une brève analyse.

Nancy Poole¹, Gerald Thomas² et Jocelynn L. Cook¹

¹Canada FASD Research Network

²Okanagen Research

Problème :

Le trouble du spectre de l'alcoolisation foétale (TSAF) est très répandu à travers le monde et de nombreuses ressources ont été consacrées à la recherche d'approches efficaces pour éviter la consommation d'alcool durant la grossesse et éviter le TSAF. Une approche consiste à utiliser des étiquettes de mise en garde sur l'alcool (EMGA) pour informer les consommateurs / consommatrices des risques associés à la consommation d'alcool durant la grossesse. L'efficacité des EMGA sur les changements de comportements envers la consommation d'alcool chez les femmes enceintes reste controversée.

Contexte :

Les étiquettes de mise en garde sur l'alcool (EMGA) ont été utilisées dans de nombreux pays afin d'essayer d'éviter le TSAF en encourageant les femmes à s'abstenir de toute consommation d'alcool pendant leur grossesse. L'efficacité des EMGA par rapport aux risques de la consommation d'alcool au cours de la grossesse reste controversée.

Plusieurs juridictions, comprenant les États-Unis, la France, la Russie, l'Afrique du Sud ainsi que le Yukon et les Territoires du nord-ouest ont des réglementations qui exigent des étiquettes de mise en garde à propos de la consommation d'alcool au cours de la grossesse et/ou d'autres risques. D'autres pays tels que le Royaume-Uni et l'Australie ont choisi de travailler avec l'industrie de l'alcool pour encourager la mise en place volontaire de l'information au consommateur et d'étiquettes de mise en garde pour la santé sur les boissons alcoolisées. Seuls quelques pays ayant mis en place des EMGA ont évalué de manière systématique leur efficacité dans le changement d'attitudes et de comportements, et les preuves qui existent sont mitigées. Par exemple, il existe des preuves portant à croire que les EMGA sont des facteurs importants qui encouragent les gens à empêcher une autre personne de conduire en état d'ivresse (1). D'autres études montrent que, même si les EMGA sont une initiative de plus en plus populaire en matière de politique sur l'alcool, elles pourraient être inefficaces dans le changement de comportement envers la consommation d'alcool. Étant donné les quantités limitées de preuves sur l'efficacité à modifier les attitudes et les comportements, toute proposition d'introduction d'EMGA pour s'attaquer à la question de la consommation d'alcool chez les femmes enceintes devrait être abordée avec prudence (pour une liste des EMGA dans le monde, voir annexe A).

Une étude attentive de la littérature suggère clairement que, bien que l'expérience dans le domaine du tabac montre que des étiquettes de mise en garde efficaces sont possibles, les EMGA ont un impact limité quant à la prévention des comportements de consommation risqués au cours de la grossesse et l'apparition de TSAF. Il y a peu de preuves, voire aucunes, qui montrent que les EMGA seules ont la capacité de changer de manière significative le jugement et les valeurs des consommateurs en ce qui concerne les risques de la consommation d'alcool pendant une grossesse, de changer les comportements et servir d'approche efficace à la prévention du TSAF. Selon certains experts, en réalité, placer des mises en gardes trop fortes à propos des dangers de la consommation d'alcool pendant la grossesse peut potentiellement nuire à certaines femmes (3) et l'utilisation des EMGA doit être examinée avec attention.

Cela dit, il existe des preuves soutenant le fait que les étiquettes de mise en garde peuvent changer le comportement lorsque le changement de comportement est plus facile et lorsque les consommateurs connaissent mieux les produits. Il n'y a aucune preuve que les EMGA seules soient efficaces pour changer le comportement des buveuses à risque, mais il existe quelques preuves qui démontrent que certains comportements liés à la consommation d'alcool peuvent être influencés par des étiquettes de mise en garde. Par exemple, la tendance à discuter des effets sur la santé de la consommation d'alcool pendant la grossesse avec d'autres personnes, et la probabilité d'intervention dans un contexte social pour empêcher d'autres personnes de prendre le volant après avoir bu de l'alcool. Plus spécifiquement, les preuves disponibles sur l'utilisation des EMGA dans la prévention du TSAF confirment que les EMGA *peuvent* jouer un rôle dans la réduction des risques associés à la consommation d'alcool. Par exemple, il a été prouvé que les EMGA stimulent le dialogue entre les femmes enceintes qui boivent de l'alcool et les fournisseurs de services de santé, et elles peuvent aider plus de femmes enceintes qui consomment peu d'alcool à s'en abstenir totalement pendant leur grossesse. Cependant, les recherches ne prouvent pas que les EMGA soient efficaces dans le changement des jugements/ croyances en matière d'alcool ou dans la réduction des risques de la consommation d'alcool chez les futures mères qui boivent fréquemment et abondamment.

Les experts qui étudient l'efficacité des campagnes d'affichage ont identifié un certain nombre de facteurs qui peuvent augmenter l'efficacité des EMGA, comme la taille et l'effet visuel des étiquettes, le positionnement sur le produit, la simplicité du message et la relation entre message et perspectives, valeurs et besoins des groupes ciblés.

Bien que les efforts universels visant à augmenter la prise de conscience (tels que des messages d'intérêt public et des étiquettes de mise en garde) déployés seuls ne se soient pas avérés réduire la consommation risquée d'alcool chez les femmes enceintes, des recherches suggèrent que combinées et intégrées à d'autres initiatives éducatives, programmatiques et stratégiques, les EMGA peuvent aider à changer les normes sociales pour réduire les risques (4). La valeur des efforts de prévention universelle tels que les EMGA est que ces étiquettes peuvent jouer un rôle important dans la modification des normes culturelles entourant la consommation d'alcool. Par exemple, elles peuvent aider à établir une compréhension sociale générale que l'alcool est une denrée dangereuse et devrait être consommé avec prudence(5).

Le rôle à jouer par les EMGA dans la modification de la culture liée à la boisson alcoolisée en général et dans la réduction de la prépondérance de la forte consommation d'alcool chez les femmes en âge de procréer vaut la peine d'être pris en compte dans les études à venir. La conjonction de l'âge idéal pour

avoir des enfants et la forte consommation d'alcool au début de l'âge adulte crée un climat propice à une situation épidémiologique difficile qui ne sera évitée qu'en *réduisant les comportements de consommation d'alcool dits « à risque » à tous les niveaux de population*. Des interventions préventives universelles, telles que les étiquettes de mise en garde et des campagnes de messages d'intérêt public, devraient par conséquent être partie intégrante de toute stratégie liée à la prévention du TSAF, mais doivent être élaborées et mises en place avec prudence.

Recommandations:

Une analyse attentive des données suggère que :

- Les campagnes d'information publique présentant des avancées en matière de sciences et de pratique de messages de prévention, ajoutées à une meilleure conception des étiquettes, seraient susceptibles d'améliorer la capacité des étiquettes de mise en garde à contribuer au changement des normes culturelles et de l'attitude liées à l'alcool. Des initiatives de prévention sélectives et indicatives au service des besoins des femmes qui boivent et sont en âge de porter des enfants, ainsi que des femmes à plus haut risque qui boivent en étant déjà enceintes, devraient être menées simultanément et intégrées à des programmes universels de prévention tels que des EMGA pour en maximiser l'efficacité.
- En ce qui concerne les messages spécifiques à la prévention du TSAF, il est important que le langage utilisé dans ces messages soit utilisé prudemment afin de ne pas causer de conséquences involontaires et créer plus de stress chez les femmes qui consomment un peu d'alcool entre le moment de la conception et la découverte de la grossesse. Si les avertissements en matière de consommation d'alcool au cours de la grossesse sont formulés de manière à sous-entendre que toute consommation d'alcool peut sérieusement endommager le fœtus, certains pensent que cela pourrait pousser des femmes qui ont consommé un peu d'alcool au cours des premières semaines de leur grossesse à avorter même si les risques de conséquences sérieuses sont minimes. Pour ces raisons, la formulation des mises en garde liées à la consommation d'alcool au cours de la grossesse devrait être bien réfléchi et des renseignements supplémentaires au sujet des risques connus d'anomalies congénitales devraient circuler conjointement à ces mises en garde afin que les conséquences non intentionnelles et potentiellement dangereuses soient minimisées.
- Les EMGA devraient être créées avec des groupes cibles spécifiques à l'esprit, devraient être très précises et expliquer clairement les conséquences de la consommation d'alcool au cours de la grossesse.
- L'utilisation des EMGA doit être bien réfléchi. Leurs messages ont le plus d'influence sur les buveuses occasionnelles et ne modifie pas le comportement de celles qui boivent abondamment / avec excès au cours de leur grossesse.

Considérations :

- De multiples mesures de prévention (dans les trois types de prévention : universelle, sélective et indiquée) sont indispensables au changement des normes culturelles, de la compréhension et des comportements liés à la consommation d'alcool chez les femmes enceintes.
- Utilisées conjointement, diverses combinaisons de ces types de prévention réfléchies et mises en place avec prudence peuvent diminuer la consommation d'alcool au cours de la grossesse et réduire le nombre d'enfants nés avec un TSAF.

Bibliographie (en anglais)

1. Tarn, T. & Greenfield, T. Do alcohol warning labels influence men's and women's attempts to deter others from driving when intoxicated? *Human factors and ergonomics in manufacturing & service industries*, 20(6):538-546.
2. Wilkinson, C. & Room, R. (2009). Warnings on alcohol containers and advertisements: International experience and evidence on effects. *Drug and alcohol review*, 28(4):426-435.
3. Capara, D., Soldin, O. & Koren, G. (2004). To label or not to label: The pros and cons of alcohol warning labels in pregnancy. *Journal of FAS international*, 2(e:9):1-3.
4. Babor, T., Caetano, R., Casswell, S., Edwards, G., Giesbrecht, N., Graham, K., et al. (2010). *Alcohol: No ordinary commodity, Research and public policy*, (2nd edition). New York: Oxford University Press.
5. Anderson, P., Chisholm, D. & Fuhr, D. (2009). Effectiveness and cost-effectiveness of policies and programmes to reduce the harm caused by alcohol. *Lancet*, 372(9682):2234-46.

Annexe A : Les étiquettes de mise en garde contre l'alcool dans le monde, c. février 2010

Pays	Mandaté / Volontaire	Texte de mise en garde/ conseils	Autres exigences d'étiquetage de mise en garde, source
Argentine	Mandaté	« Buvez avec modération » « Vente interdite aux personnes de moins de 18 ans »	Voir loi no. 24.788 du 5 mars 1997: Loi nationale sur la prévention de l'alcoolisme
Brésil	Mandaté	« Évitez la consommation excessive d'alcool »	Appliqué aux boissons alcoolisées (13 °GL ou plus). Voir loi N.9.294, 15 juillet 1996
Brésil	Volontaire	Sur les emballages et les étiquettes, il est répété que la vente et la consommation de ses produits sont réservées aux personnes de plus de 18 ans	Appliqué aux boissons alcoolisées de moins de 13°GL voir Conselho Nacional de Autorregulamentação Publicitária, CONAR
Chili	Volontaire	« CCU vous demande de boire de manière responsable » « Produit pour personnes âgées de 18 ans et plus »	Des EMGA sont placées sur les produits de la Compañia Cervecerias Unidas S.A. (CCU) .(en espagnol)
Chine	Volontaire	Recommandé : « Boire trop nuit à la santé » « Les femmes enceintes et les enfants ne doivent pas boire »	Voir GB10344-2005: Normes générales pour l'étiquetage des produits alcoolisés préemballés. (en anglais)
Colombie	Mandaté	« Un abus d'alcool est dangereux pour la santé »	Voir Décret No. 1298 DE 1994
Costa Rica	Mandaté	« Boire de l'alcool nuit à votre santé » « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »	Des mises en garde concernant la santé doivent être clairement visibles. Les proportions doivent être telles que la mise en garde se distingue de tout autre message, et doit être imprimée d'une couleur affirmant un contraste très marqué par rapport au reste du texte. Voir Décret no. 15549-S: boissons alcoolisées – étiquetage de mise en garde relative à la santé

Equateur	Mandaté	<p>« Mise en garde : la consommation excessive d'alcool limite votre capacité à opérer des équipements et peut nuire à votre santé et à votre famille »</p> <p>« La vente de ce produit est interdite aux moins de 18 ans »</p>	<p>Les mises en garde doivent être lisibles, utiliser des couleurs distinctes et occuper 10 % de la surface totale</p> <p>Voir Reglamento General a la Ley Organica de Defense del Consumidor Publicada en el Suplemento del Registro Oficial, No. 116 del 10 de Julio del 2000 (en espagnol)</p>
Salvador	Mandaté	<p>« La consommation excessive de ce produit nuit à la santé et crée une dépendance. Sa vente est interdite aux moins de 18 ans »</p>	<p>Voir Ley Reguladora de la Produccion y Comercializacion del Alcohol y las bebidas alcoholicas, Décret no. 587 (en espagnol)</p>
France	Mandaté	<p>« La consommation d'alcool pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant »</p> <p>OU utiliser le pictogramme officiel montrant l'image barrée en rouge d'une femme enceinte avec un verre d'alcool à la main</p>	<p>Les emballages des produits alcoolisés ou distribués (y compris les produits gratuits offerts lors de promotions) en France doivent comporter au moins l'un des deux messages recommandant aux femmes enceintes de ne pas boire d'alcool.</p> <p>Le message doit apparaître dans le même champ de vision que l'étiquetage obligatoire sur la teneur en alcool.</p> <p>Le message de mise en garde doit être écrit sur un arrière-plan contrasté de manière à être visible, fiable, clair, compréhensible et indélébile.</p> <p>Voir http://www.vins-bourgogne.fr/connaitre/la-terre-de-bourgogne/l-etiquetage/gallery_files/site/321/360.pdf</p>
Allemagne	Mandaté	<p>« Vente interdite aux personnes de moins de 18 ans »</p> <p>Pour les boissons alcoolisées sucrées</p>	<p>L'EMGA doit être affiché sur l'emballage avec la même police, taille et couleur que la marque ou l'appellation commerciale ou, lorsque ni l'une ni l'autre ne sont présentes, la désignation du produit. Sur les bouteilles, la mise en garde doit être affichée à l'endroit de l'emballage.</p> <p>Voir la loi de protection sur la jeunesse du ministère de la justice fédéral. (en allemand)</p>
Guatemala	Mandaté	<p>« La consommation excessive de ce produit nuit à la santé du consommateur »</p>	<p>Décret du Congrès guatémaltais 90-97, établi en 1997, Artículo 49: La Publicidad y el Consumo Perjudicial</p>

Japon	Volontaire	<p>« Boire de l'alcool au cours de la grossesse ou de l'allaitement peut avoir un effet négatif sur le développement de votre fœtus ou de votre enfant. »</p> <p>« Soyez attentifs à ne pas boire avec excès »</p> <p>« Buvez avec modération »</p>	<p>Doivent être affichés dans un endroit facile à lire sur l'étiquette, et utiliser la police de caractère japonaise universelle, taille minimale 6 points.</p> <p>Voir Code d'autoréglementation des pratiques de mise en garde et d'étiquetage des boissons alcoolisées (en anglais)</p>
Mexique	Mandaté	« L'abus de ce produit est dangereux pour la santé »	Voir Article 218 de la loi générale sur la santé (en anglais)
Fédération russe	Mandaté	« La consommation d'alcool n'est pas pour les enfants, les adolescents jusqu'à l'âge de 18 ans, les femmes enceintes ou allaitant, ni pour les personnes atteintes de maladies affectant le système nerveux, les reins, le foie et autres organes digestifs. »	<p>Doit étiqueter les vins, la vodka et autres boissons alcoolisées.</p> <p>Voir Décret du ministère de la santé en date du 19 janvier 2007 No. 49 (en anglais)</p>
Afrique du Sud	Mandaté	<p>« L'alcool réduit la capacité à conduire. Pas d'alcool au volant. »</p> <p>« Ne buvez pas en marchant sur la route, vous pourriez être tué. »</p> <p>« L'alcool augmente le risque de blessures »</p> <p>« L'alcool est une cause majeure de violence et de crime »</p> <p>« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. »</p> <p>« L'alcool crée une dépendance »</p> <p>« Boire de l'alcool au cours de la grossesse peut nuire à votre enfant »</p>	<p>(1) Les étiquettes des contenants pour boissons alcoolisées doivent contenir au moins un des 7 messages de mise en garde.</p> <p>(2) Un message de mise en garde sur la santé auquel il est fait référence dans une sous-régulation doit (i) être visible, lisible et indélébile, et la lisibilité du tout ne doit pas être entravée par quoi que ce soit d'autre, imprimé ou autre ; (ii) être placé dans un endroit consacré à cet usage, qui doit occuper un huitième de la surface totale de l'étiquette ; et (iii) être écrit en noir sur un arrière plan blanc.</p> <p>Voir Foodstuffs, Cosmetics and Disinfectants Act, 1972 - Regulations Relating to Health Messages on Container Labels of Alcoholic Beverages, 24 août 2007 (en anglais)</p>

Taiwan	Mandaté	« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »	Voir The Tobacco and Alcohol Administration Act (2009-06-25) (en anglais)
Thaïlande	Mandaté	<p>« La consommation d'alcool peut causer cirrhose et impuissance sexuelle »</p> <p>« La conduite en état d'ivresse peut causer un handicap ou la mort »</p> <p>« La consommation d'alcool peut causer une diminution de la conscience ou la mort »</p> <p>« La consommation d'alcool est dangereuse pour la santé et réduit la conscience. »</p> <p>« La consommation d'alcool est dangereuse et détruit votre famille »</p>	<p>Des images et des messages de mise en garde contre les inconvénients et les dangers des boissons alcoolisées doivent apparaître sous forme d'images contenant 4 couleurs..., pour autant que chaque forme soit utilisée sur 1000 contenants : (a) si les contenants sont carrés, les images de mise en garde doivent couvrir pas moins de 50 % de la surface ; (b) si les contenants sont cylindriques, les images de mise en garde doivent couvrir pas moins de 40% de la surface totale</p> <p>Voir Alcohol Beverage Control Act B.E. 2551 (2008) (en anglais)</p>
Royaume-Uni	Volontaire	« Le médecin en chef recommande que les hommes ne consomment pas plus de 3-4 unités par jour, et que les femmes ne consomment pas plus de 2-3 unités par jour »	<p>Les étiquettes doivent aussi inclure l'adresse internet de la fondation Drinkaware (www.drinkaware.co.uk —en anglais), une organisation caritative nationale fournissant des informations aux consommateurs en matière d'alcool, ainsi que l'un des tris messages suivants : « connaissez vos limites », « profitez de manière responsable » ou « buvez de manière responsable »</p> <p>Voir http://www.dh.gov.uk/ (en anglais)</p>

États-Unis	Mandaté	<p>« Mise en garde gouvernementale : (1) selon le Médecin-chef, les femmes ne devraient pas consommer de boissons alcoolisées pendant la grossesse à cause des risques de malformation. (2) la consommation de boissons alcoolisées altère votre capacité à conduire une voiture ou opérer une machine, et peut causer des problèmes de santé »</p>	<p>La mise en garde en matière de santé doit apparaître sur l'étiquette de la marque ou sur une étiquette indépendante sur l'endroit, l'envers ou le côté du contenant, séparé de toute autre information.</p> <p>Elle doit être clairement lisible dans les conditions ordinaires, et doit apparaître sur un arrière plan contrasté. De plus, les étiquettes portant la mise en garde doivent être apposées fermement au contenant.</p> <p>Les mots "GOVERNMENT WARNING" (mise en garde gouvernementale) doivent apparaître en majuscules d'imprimerie et en caractères gras.</p> <p>La taille de caractère minimum est spécifiée en fonction de la taille des contenants.</p> <p>Voir Title 27: Alcohol, Tobacco and Firearms. Part 16 – Alcoholic Beverage Health Warning Statement, § 16.21 Mandatory Label Information (en anglais)</p>
-------------------	---------	---	--

Ouzbékistan	Mandaté	<p>Les contenants de boissons alcoolisées doivent inclure une mise en garde médicale couvrant pas moins de 10 % de l'étiquette sous la forme de texte et/ou d'image.</p> <p>Voir Loi 302 sur la restriction de la distribution et consommation des produits contenant de l'alcool et du tabac.</p>
--------------------	---------	--